

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 21 novembre 2025 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 181-2025</i></p>	<p>DELIBERATION POUR AVIS</p>
	<p>Campagne d'ajustement des tarifs 2025/2026 pour Télécom Saint-Étienne.</p>

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative à la campagne d'ajustement des tarifs 2025/2026 pour Télécom Saint-Étienne.

Document annexé.

A Saint Etienne, le 21 novembre 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président de la Formation, de
l'International et de l'Europe



Alain TROUILLET

MEMBRES : 40
QUORUM : 20

REPRESENTES : 12

PRESENTS : 21

POUR : 33

CONTRE : 00

ABST : 0

FICHE NAVETTE

Pour séance du 21/11/2025

Réfèrent dossier

Nom/Prénom : Bruno SAUVIAC
 Numéro de téléphone :
 Courriel : bruno.sauviac@univ-st-etienne.fr

Année universitaire concernée : 2025 /2026 (Année 1 du DU)

Tarifs FI (hors alternance)	Tarifs FC (hors alternance)	Tarifs Alternance
<input checked="" type="checkbox"/> DU et DN droits spécifiques <input type="checkbox"/> DIU <input type="checkbox"/> Certificats <input type="checkbox"/> AEU prépa concours <input type="checkbox"/> Divers FI	<input type="checkbox"/> DN <input type="checkbox"/> DU <input type="checkbox"/> DIU <input type="checkbox"/> Certifications <input type="checkbox"/> Attestations <input type="checkbox"/> Prestations FC	<input type="checkbox"/> Tarifs Alternance

Composante(s) concernée(s) : TELECOM Saint Etienne

Intitulé de la formation (avec mention du diplôme) : DU Préparation Ingénieur Roanne (dont modification d'intitulé demandée : DU Tremplin Cycle Ingénieur Signaux, Données et Décisions)

Tableau à remplir en fonction des tarifs concernés

Tarifs FI (hors alternance)	Tarifs FC (hors alternance)	Tarifs Alternance
Inscription principale (2024/2025) :	Prise en charge individuelle (2024/2025) :	Tarifs contrat Apprentissage pour le secteur privé, reste à charge pour l'entreprise 2025/2026 :
Inscription secondaire (2024/2025) : 50€ Année 1 du DU 200€ Année 2 du DU	Plein tarif (2024/2025) :	Tarif contrat Apprentissage pour le secteur public (2025/2026) :
Inscription principale (2025/2026) :	Prise en charge individuelle (2025/2026) : 500€ la 1 ^{ère} année 750€ la 2 ^{ème} année	Tarif contrat de professionnalisation :
Inscription secondaire (2025/2026) : 100€ Année 1 du DU 150€ Année 2 du DU	Plein tarif (2025/2026) : 1 000€ la 1 ^{ère} année 1 500€ la 2 ^{ème} année	Taux horaires contrat de professionnalisation :

Remarques (explication des tarifs et données complémentaires) : modifications à tarif global constant

En raison d'une demande de redistribution des heures/ECTS dans la maquette à partir de l'année 1 du DU (2025-2026, inscription à partir de janvier 2026), les frais de scolarité sont redistribués par année :

- Augmentation du volume d'heures au S2 (année 1 du DU) : modification demandée de 50 à 100€
- Diminution du volume d'heures aux S3 et S4 (année 2 du DU) : modification demandée de 200 à 150€

RETOUR DU DOCUMENT APRES LA SEANCE :

Délibération de la CFVU :

- Document adopté
- Document adopté sous réserve des modifications suivantes :
- Document non soumis/retiré de l'ordre du jour
- Document rejeté

Date de validation en CFVU : le jj/mois/année

Date de validation en CA : le jj/mois/année

A renvoyer complétée à l'adresse mail cfvu@univ-st-etienne.fr